

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

Numéro de la
résolution ou
annotation

Province de Québec
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
École Marie-Derome

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenu le jeudi 24 novembre 2022 à 19 h 00, à la bibliothèque de l'école Marie-Derome.

Étaient présents :

Madame Anne-Marie-Demers, parent
Madame Isabelle Dubé, parent
Madame Solange Garçon, parent
Madame Ferdaouss Kerchoub, parent
Madame Mélissa Lessard, parent
Madame Gabrielle Provost, parent
Madame Ingrid Boucher, enseignante
Madame Fanny Grandbois, enseignante
Madame Chantal Beaudry, Substitut du service de garde
Madame Caroline Benoît, directrice

Était absent :

Madame Émilie Charest, du personnel de soutien
Madame Nancy Berger, du service de garde
Monsieur Jérémy Fleury, de la communauté
Madame Marjolaine Hébert, de la communauté

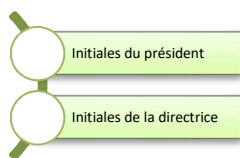
1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance à 19 h 00.

La présidente, Isabelle Dubé, souhaite la bienvenue à tous!
Comme nous sommes réunis pour la première fois en présentiel depuis de nombreuses séances (youppie!), elle nous propose de faire un tour de table pour se présenter rapidement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Survol de l'ordre du jour qui a été préalablement envoyé à tous les membres. Corrections et ajouts des points suivants :

Correction de la numérotation des points :



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

CÉ2022-11-24-001

9. Mise à jour du Fonds à destination spéciale, la suite des points doit se lire 9.1 à 9.4 au lieu de 10.1 à 10.4.

10. Nouvelles de l'école doit plutôt être le point numéro 11, celui du varia 12 au lieu de 11 et 13 pour la clôture de l'assemblée au lieu de 12.

10.3 Révision plan de lutte
Ajout 10.3.1 Montée de la violence

Varia
Ajout 12.1 Moisson Rive-Sud et 12.2 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (CÉ).

Il est proposé par Madame Anne-Marie Demers

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications

Secondé par Madame Ferdaouss Kerchoub

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022

Comme le procès — verbal a été envoyé aux membres avant notre rencontre, et que nous avons eu l'opportunité de le lire, la lecture ne sera pas faite durant la séance. Nous consultons les membres présents lors de la dernière rencontre et les ajouts/corrections suivants sont proposés:

Présences : enlever le nom d'Ingrid Boucher et ajouter celui d'Isabelle Dubé.

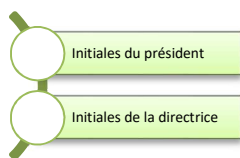
Au point 3 sur l'adoption procès-verbal du 14 juin 2022 : modifier pour le 15 juin 2022 à deux endroits.

Au point 6.1. : Au début ajouter « Pour les postes de président et vice-président, dans un premier temps... »

À la fin, ajouter « Le poste de secrétaire est ouvert à tous. »

Enlever toute la section du point 6.2, pas à l'ordre du jour.

Au point 7.1 ajouter « Mme Demers tient à remercier les membres pour leur proposition de se retrouver de nouveau à la barre de la



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

présidence, c'est une belle marque de confiance.
Malheureusement, elle nous explique qu'étant nouvellement à l'emploi du Centre de services scolaire (CSS), et tel que précisé par l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique, la présidence et vice-présidence, ne peuvent être assurée par un membre du CSS. »

Au point 7.2., enlever « Anne-Marie Demers propose »

À la fin du point 7.3., enlever le point 8., et poursuivre par « Les membres de la communauté... » à la fin, modifier la dernière phrase pour : « Anne-Marie Demers propose les nominations en bloc de la présidence, vice-présidence et secrétaire, secondé par Solange Garçon et adopté à l'unanimité. »

Par la suite, modifier la numérotation des points, le point 9 doit être remplacé par le 8, et ainsi de suite, soit spécifiquement:

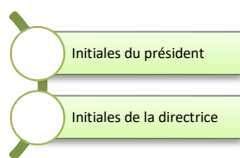
8. Déclaration d'intérêt des membres
9. Rapport annuel de l'établissement 2022-2023 (adoption, art. 82)
10. Régie interne du conseil d'établissement (demande de résolution)
11. Frais à la rentrée (approbation, art.77.1 et 77.7)
12. Activités et sorties (approbation, art. 87) Document séance tenante
13. Activité de club d'échecs
14. Mise à jour du Fonds à destination spéciale
- 14.1 Solde
- 14.2 Projet de classe extérieur (projet Desjardins)
- 14.3 Campagne de financement
15. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
16. INFORMATION (Nouvelles de l'école)
17. Varia
18. Clôture de l'assemblée

Au point sur la Campagne de financement, ajouter « Comme nous sommes limités dans le temps et que nous voulons que la campagne ait lieu avant décembre, il est convenu que la directrice enverra les propositions de l'OPP via courriel et les membres pourront alors approuver la décision. Proposé par Anne-Marie Demers et secondé par Isabelle Dubé, adopté à l'unanimité. »

Finalement, à la fin, modifier le nom de la présidente pour Isabelle Dubé et pour la directrice, Caroline Benoît au lieu de Anne-Marie Demers et Marie-Claude Bergeron.

Il est proposé par Madame Anne-Marie Demers

CE2022-11-24-002



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

Que le procès-verbal du 4 octobre 2022 soit adopté avec les modifications.

Secondé par Madame Mélissa Lessard.

Adopté à l'unanimité.

4. Correspondance

Nous avons reçu une lettre par courriel, car le parent ne pouvait se présenter à notre séance. Sa lettre porte sur une discussion qui a eu lieu avec M. Mario, notre professeur d'éducation physique, et porte sur plusieurs idées en lien avec cette matière. Les membres trouvent plusieurs éléments intéressants et un suivi devrait être fait lors de notre prochaine rencontre, et ajouter à un prochain ordre du jour.

5. Parole au public

Aucun public sur place. Nous rappelons l'importance de publiciser les séances du CÉ.

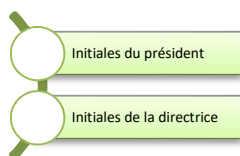
6. Adoption de la régie interne du CÉ

Quelques modifications ont été proposées telles que la composition des membres (pour se mettre à jour avec un schéma présenté dans les formations obligatoires des membres du CÉ), et la modification du terme « président » par celui plus général de « présidence ». Une validation sur le point relativement à la parole au public doit être effectuée, pour être en accord avec les articles de la Loi sur l'instruction publique, et s'assurer que les modifications seront conformes.

Changement au calendrier des séances, car seulement 6 séances sont prévues (généralement, 7 étaient au programme). La séance du 15 février 2023 est devancée au 25 janvier 2023 et nous ajoutons celle du 16 mars 2023.

L'adoption officielle sera effectuée lors de la prochaine séance, une fois que les modifications auront été colligées.

7. Éducation à la sexualité



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

CÉ2022-11-24-003

La directrice nous informe que les parents vont recevoir par courriel le dépliant de ce qui sera présenté à leur enfant dans le courant de l'année.

8. Activités / sorties et club d'échecs (contrat)

La directrice nous présente le tableau des activités/sorties et nous fait mention des nouvelles activités qui y ont été ajoutées.

Il est proposé par Madame Gabrielle Provost

Que les nouvelles activités / sorties soient adoptées.

Secondé par Madame Ferdaouss Kerchoub.

Adopté à l'unanimité.

La directrice nous informe d'une plainte relativement aux agissements de la personne responsable du club d'échec. Ce n'est pas la première fois où sa façon de donner ses séances est mis à l'ordre du jour, et où la sécurité et bien-être des élèves est mis en jeu.

Après quelques discussions, les membres sont d'avis qu'il faut mettre fin au contrat et pour les 2 séances restantes, une suppléance est proposée, par un membre de l'OPP.

Il est proposé par Madame Solange Garçon

Que cette proposition pour le club d'échec soit adoptée

Secondé par Mélissa Lessard.

Adopté à l'unanimité.

Nous notons que cette activité demeure quand même fort appréciée et qu'un prochain contrat devra venir de nous et / ou du Centre de services scolaire.

CÉ2022-11-24-004

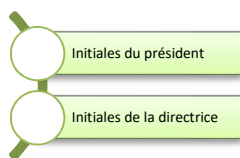
9. Mise à jour du Fonds à destination spéciale

9.1 Solde

Le solde est de 28,769.35\$ en incluant un dépôt pour la campagne de financement de l'an passé de 7,240\$

9.2 État de variation (information)

Dépôt à venir de la campagne de financement.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

9.3 Campagne de financement

Prévision à la baisse par rapport aux années précédentes.
Montant à confirmer ultérieur, mais environ 4,000\$ de ventes.

9.4 Subvention Desjardins

Le mouvement Desjardins nous a approché pour un défi vélo d'un nombre de km parcouru qui pourrait nous être alloué. La subvention pourrait être de l'ordre de 20,000\$

Concernant le projet de cours d'école, il faudrait relancer le projet. À revoir avec une personne ressources des ressources pédagogiques (M. Jean-Gabriel Laberge). Mme Anne-Marie Demers se propose de partager les informations que nous avons déjà obtenues lors de la réunion avec le comité l'année dernière.

10. Information

10.1 Photos scolaires

La directrice a reçu une correspondance de notre fournisseur nous avisant qu'il y aura du retard dans la livraison des photos, mais que tout sera reçu à temps pour Noël.

Les informations seront publicisées dans le bulletin mensuel « Nouvelles de Marie-Derome ».

10.2 Uniformes

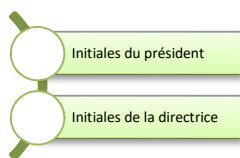
La directrice a eu un suivi avec « Point Lotus » qui avait répondu à notre demande de soumission au printemps dernier. Certaines possibilités sont explorées, telles que le fait de conserver les polos de couleur rouge et bleu marin, d'avoir un T-Shirt officiel des Bisons (fièrement notre club sportif!), d'enlever les étiquettes (qui peuvent irriter) et avoir plutôt une impression à l'intérieur du chandail.

Le fait demeure que cette compagnie locale voudrait quand même avoir l'exclusivité.

Naturellement, les polos des années antérieurs devront pouvoir être toujours portés par nos élèves.

L'ajout d'un T-Shirt, généralement à taux moindre que les polos pourraient être une belle option pour les budgets plus limités ou pour ceux qui sont moins confortables à porter un polo.

Dans l'éventualité où nous aurions une offre de service, nous posons la question à savoir si nous pouvons diminuer sensiblement la qualité pour obtenir un prix moins élevé et ainsi



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

être concurrentiel avec les autres fournisseurs d'un polo blanc (par exemple, achat en ligne).

Nous sommes d'avis qu'une présentation pourrait nous être faite lors de la prochaine séance et qu'une décision rapide devra être prise pour pouvoir en bénéficier dès la prochaine année scolaire.

10.3 Révision du plan de lutte – Montée de la violence

Le conseil est directement interpellé, lorsque nous apprenons qu'il y a une montée de la violence à l'école depuis un certain temps. Nous sommes vraiment ébranlés et tous sont d'avis que nous devons réagir rapidement autant pour nos élèves, que pour l'ensemble de notre personnel. Les valeurs de respect, de tolérance, d'acceptation de la différence (c'est une belle couleur de Marie-Derome) sont mises sur la table. Nous devons retisser nos liens avec l'équipe et garder la famille unie.

Nous posons la question pour ressortir le protocole que nous avons dans le passé.

La directrice nous informe que la révision du plan a été complétée dans la journée et que plusieurs mesures ont été apportées.

Certaines pistes sont énumérées :

Jumeler un enfant avec un adulte sur la cour d'école pour diminuer la violence; formation au service de garde; ajouts d'heures de TES pour la gestion de l'anxiété, colère, émotions; Justice-alternative avec leurs ateliers pour les plus grands; ateliers avec Famille à cœur; atelier un mercredi sur deux avec un responsable pour travailler les comportements; affiches sur la cour d'école.

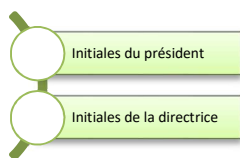
Un suivi serré est demandé et au besoin, nous demandons à la directrice de communiquer avec le conseil via courriel, si une requête doit être approuvée avant la prochaine séance.

De plus, le fonds à destination spéciale peut être mis à contribution pour des dépenses en lien avec la lutte à la violence.

À 21 :00 hres, Mme Ferdaouss Kerchoub propose une extension de 15 minutes à la réunion.

10.4 Concert de Noël

L'événement aura lieu le lundi, 19 décembre en après-midi. L'aide de l'OPP ne semble pas à priori requise pour montée la scène, mais la directrice avisera au besoin.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

CÉ2022-11-24-005

10.5 Absence de Mme Émilie

Nous apprenons avec tristesse que Mme Émilie s'est blessée est qu'elle devra s'absenter pour plusieurs semaines. Par chance, Mme Mélanie est déjà présente pour la remplacer.

Il est proposé par Madame Anne-Marie Demers

De dégager un 50\$ du budget du conseil d'établissement, pour contribuer à un présent pour le prompt rétablissement de Mme Émilie.

Secondé par Madame Isabelle Dubé.

Adopté à l'unanimité.

11. Informations (Nouvelles de l'école)

11.1 Mot de la présidence

Notre nouvelle présidente, qui a présidé notre séance avec doigté, nous propose des souhaits d'amour et de bienveillance, pour le temps des Fêtes qui arrive bientôt.

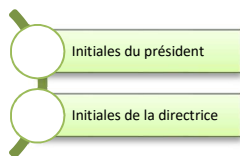
11.2 Mot de la direction

Nous restons dans la nouveauté avec notre nouvelle directrice qui nous parle de la journée du bonheur, du plaisir, du sourire, pour amener du positif et pour l'insérer dans la vie de l'école. Un calendrier de l'Avant de la bienveillance est aussi abordé.

11.3 Mot des enseignants

C'est un gros début d'année pour tous, à tous les niveaux. Il y a énormément de changements dans l'équipe-école, anciens partis, c'est une année d'adaptation. Les portraits de groupe sont presque terminés. Le moral est bas, mais on veut retrouver la famille. Nous sommes une équipe qui se tient et en n'hésite pas à prendre le relais si ça ne va pas. La présidente mentionne que nous sommes là et que pouvons-nous faire pour les aider? La question est lancée.

11.4 Mot des professionnels



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

Malheureusement, nous n'en n'avons pas avec nous cette année.

À 21 :15 hres, Mme Ferdaouss Kerchoub propose une nouvelle et dernière extension de 15 minutes à la réunion.

11.5 Mot du service de garde

C'est aussi une année de changement, mais déjà beaucoup d'améliorations. On se tient, beaucoup d'entraide dans l'équipe, on s'épaule et tous sont unis.

11.6 Mot des employés de soutien

En l'absence de Mme Émilie, nous passons au point suivant.

11.7 Mot du délégué au comité de parents

Mme Solange Garçon fait le résumé de la première réunion du comité de parents à laquelle elle a assisté à titre de délégué de Marie-Derome. Le PEVR (Plan Éducatif Vers la Réussite) a été présenté pour la région. C'est une baisse des résultats globale, car il était trop ambitieux, et indicateurs pas assez facilement mesurable, avec trop d'objectifs. Ils veulent que les projets éducatifs des écoles influencent le PEVR. Voir selon la réalité de l'école.

L'enjeu de communication est mentionné pour mieux avertir notre public, tel que les ateliers de conférence offerts aux parents. L'utilisation de Mosaïk est différente entre les écoles, et il faudra le promouvoir.

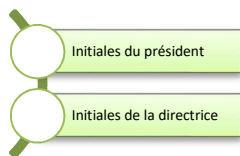
11.8 Mot de l'OPP

En l'absence de Mme Nicole Boisvert, présidente de l'OPP, nous passons au point suivant.

12.0 Varia

12.1 Moisson Rive-Sud

La directrice nous demande d'adhérer à Moisson Rive-Sud.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le jeudi 24 novembre 2022

CÉ2022-11-24-006

Il est proposé par Mme Anne-Marie Demers
D'adhérer à Moisson Rive-Sud.
Secondé par Mme Chantal Beaudry.
Adopté à l'unanimité.

12.2 Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement

Mme Anne-Marie Demers rappelle notre obligation à faire une formation sur le conseil d'établissement. Comme l'année précédente, lors de nos séances, nous pourrions y inclure les fiches thématiques en lien avec les sujets sur notre ordre du jour pour que nous puissions en discuter et poser des questions.

Les capsules, cahier du membre et de la direction ainsi que les fiches thématiques se retrouvent sous le site :
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

13.0 Clôture de l'assemblée

À 21 :31 hres, Mme Mélissa Lessard propose la levée de la séance.

Secondé par Mme Fanny Grandbois.

Adoptée à l'unanimité.

CÉ2022-11-24-007

Isabelle Dubé
Présidente

Caroline Benoit
Directrice